

Priorité :

Accroître l'accès à des services de santé physique et de santé mentale en fonction des besoins et de la réalité des lanauois.

Veillez nommer les organismes ayant participé aux travaux du chantier :

Voici la liste des participants à qui les invitations ont été remises. Toutefois, la participation de chacun a été plutôt variable. Certaines personnes n'ont jamais participé aux rencontres, d'autres ont quitté le chantier en cours de route, se disant intéressées par l'avancée des travaux, mais n'ayant pas le temps de participer à l'ensemble de la démarche. Nous évaluons qu'un noyau dur de participation était présent et constitué de 9 membres environ. Un sous-comité de travail, formé d'Estelle Dionne, de Sophie Blais et de la TPL s'est rencontré afin de proposer un plan de travail au chantier. Ensuite, un sous-comité de travail, incluant des membres des deux chantiers (santé et proximité), a aussi été formé afin d'explorer les maillages possibles entre les chantiers et proposer une formule pour la gouvernance et les budgets. Le chantier demeura ouvert pour toutes nouvelles participations. Un effort sera fait pour mobiliser davantage d'acteurs régionaux et s'assurer que les partenariats souhaités (ex. CISSSL, TROCL, etc.) se développent.

Centre de prévention du suicide	Éveline Laurin
CISSS	Normand Gugg
CISSS	Marc-André Girard
Table des aînés de Lanaudière	Brigitte Rhéaume
Comité des usagers - CISSSL	Noëlla Goyet
ECOL	Michelle Eaton- Lusignan
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	Francine Rivest
Milieu d'Intervention et de Thérapie en Agression Sexuelle	Catherine Pelletier
Habitation jeunesse Mascouche	Estelle Dionne
MRC de l'Assomption	Mélanie Gagné
MRC d'Autray	Caroline Légaré Développement économique
Maison des jeunes Lavaltrie	Sophie Blais
Maison des jeunes de l'Escapade de l'Assomption	Jessie Armstrong
Conseil municipal de Ste-Émélie-de-L'Énergie	Jean-Pierre Vézina
Direction santé publique	Renée Dufour
Société de l'autisme	Isabelle Donato
Git'Enfants	Bernard Winner
FADOQ Lanaudière	Yan Lavoie

Veillez présenter les étapes réalisées menant au dépôt du plan de travail.

Une invitation a été envoyée à l'ensemble des partenaires de la TPL, et des contacts personnalisés ont été faits auprès des personnes s'étant dites intéressées par ce chantier lors de la journée de consultation régionale du 6 octobre 2020.

Le chantier s'est rencontré à différentes reprises, afin d'élaborer son plan de travail :

22 janvier 2021 : mise en contexte, retour sur la consultation régionale, mandats du chantier, attentes des participants, composition du chantier

Entre les rencontres : envoi d'un sondage pour cibler les barrières d'accès les plus importantes pour le milieu

11 février 2021 : présentation des résultats du sondage, mise en commun des plans locaux, raffinement de l'angle du chantier, orientations pour la suite

4 mars 2021 : exercice collectif de réflexion sur les orientations possibles, exercice de réflexion sur la gouvernance du chantier

Entre les rencontres : rencontre du sous-comité de travail santé pour faire une proposition de plan de travail / mise en ligne de la proposition de plan pour consultation et commentaire des participants

30 mars 2021 : bonification du plan de travail, gouvernance future du chantier, proposition de maillage avec le chantier proximité

Entre les rencontres : rencontre du sous-comité de travail santé/proximité pour proposer un budget commun et une structure commune pour certaines actions

29 avril 2021 : rencontre des deux chantiers (santé et proximité), adoption des plans de travail et des budgets, discussion sur la suite des choses, formation du comité de coordination

Veillez expliquer les mécanismes de suivi du plan de travail tels qu'identifiés par les partenaires du chantier.

Un comité de coordination, composé de participants des deux chantiers, sera créé afin de veiller à : trouver le fiduciaire des actions financées, embaucher et encadrer la ressource humaine, préciser le mandat et embaucher la firme spécialisée en recherche et préciser le mandat et embaucher la firme spécialisée en communications. C'est ce comité qui veillera à informer les chantiers de l'avancée des premières étapes de réalisation, jusqu'à ce que la ressource humaine soit embauchée.

Ensuite, le chantier se rencontrera quelques fois par année, en étant animé par la ressource humaine embauchée (la fréquence reste à déterminer par les participants du chantier, mais cela tournerait autour de 4 rencontres annuellement).

La ressource humaine veillera à ce que les démarches d'évaluation du premier plan de travail soient réalisées avec le chantier, afin de déposer le plan pour l'année suivante.

Au besoin, le chantier s'est dit ouvert à la création de sous-comités de travail au besoin pour l'avancement de certaines actions.

De quelle façon les axes suivants sont-ils pris en compte dans les travaux du chantier?

1. COMPLÉMENTARITÉ (Veuillez indiquer de quelle manière les travaux seront complémentaires avec les actions déjà en place dans le milieu)

D’abord, l’analyse des plans locaux a été réalisée avec le chantier, et les éléments transversaux à ces derniers ont été identifiés.

D’ailleurs, l’arrimage avec les actions ciblées dans le plan moulinois en matière d’accès, a pris en considération dans le présent plan de travail.

Plusieurs des actions souhaitées par le chantier (promotion des services de référencement, identification des barrières d’accès, bonification des services de référencement, etc.) sont d’ailleurs des besoins retrouvés dans la plupart des plans locaux.

Bien évidemment, le plan de travail demeure sujet aux modifications selon l’évolution de la réalité du milieu, notamment au niveau des actions ne demandant pas de financement.

Le chantier a nommé clairement sa volonté de devenir l’instance de concertation où convergent les besoins en matière d’accès aux soins de santé et de services sociaux, et ainsi unir les approches réalisées auprès du CISSSL à cet effet. C’est pourquoi la mobilisation des différents partenaires identifiés dans le plan de travail se fera dès la création du portrait sur les barrières d’accès. Ainsi, les besoins identifiés par les différents acteurs seront mis en commun dans le cadre de ce portrait et du futur cadre de référence qui sera créé.

L’objectif 3 du plan de travail permettra aussi d’identifier de potentielles ententes de services à créer, tout en faisant la promotion de pratiques gagnantes en matière d’ententes formelles et informelles au niveau local et régional en lien avec l’accès et le continuum de services en santé. Cela favorisera assurément un meilleur arrimage entre les acteurs du milieu, tout en favorisant leur connaissance et reconnaissance mutuelles.

De plus, grâce à l’argent demandé pour des heures en communication, le chantier sera à même de supporter les actions de promotion réalisées au local – et aussi de regrouper les actions promotionnelles pouvant être réalisées au régional.

Finalement, le maillage fait avec le chantier proximité permet d’être complémentaire dans plusieurs actions, puisque les barrières d’accès au niveau de la santé relèvent souvent des enjeux propres à la proximité, l’inclusivité et l’accessibilité.

2. COMMUNICATION ET INFORMATION (Priorité ayant été identifiée de manière transversale, veuillez indiquer de quelle manière les stratégies de communication permettront d’augmenter les connaissances des citoyens et des organismes sur les services existants.)

La ressource humaine jouera un rôle important dans la diffusion des savoirs issus des actions du chantier.

Les données issues du portrait, par exemple, seront donc diffusées par le biais des partenaires du chantier et des partenaires y ayant participé, ainsi qu’aux différents acteurs intéressés.

Plusieurs actions du chantier visent à recueillir l’information (meilleures pratiques, ententes de divulgation de l’information, ressources disponibles pour les gens en attente de services, etc.), la regrouper et la diffuser à la fois auprès des partenaires et des citoyens.

De meilleures pratiques en matière de participation citoyenne seront aussi identifiées par la firme dans le cadre du portrait réalisé, puisqu’une consultation citoyenne sera organisée. Ainsi, les partenaires du milieu auront des données à cet effet afin de favoriser la participation citoyenne dans leurs pratiques.

Une action vise aussi à vulgariser l’information concernant les mécanismes d’accès pour la population, notamment sur le site internet du CISSSL.

PLAN DE TRAVAIL POUR LE CHANTIER RÉGIONAL

Accès aux services de santé et services sociaux

Accroître l'accès à des services de santé physique et de santé mentale en fonction des besoins et de la réalité des Lanaudois.

Objectifs	Moyens ou actions	Organisme(s) fiduciaire(s)	Organisme(s) partenaire(s)	Résultats attendus (changements souhaités)	Échéancier	
					Année de référence	Étapes de réalisation
1. Connaître les besoins d'accès aux soins de santé et de services sociaux, en matière d'entrée et de continuité dans les services.	1.1 Réaliser un portrait qui documente cette réalité sur le territoire.	À valider	<ul style="list-style-type: none"> • CISSSL • Tables sectorielles • Tables de concertation régionales • Organismes en défense de droits • Organismes intéressés • ROCASML • IMPACT • ECOL • AMINATE • CRÉDIL • CAAL • SAFIMA 	<ul style="list-style-type: none"> • Un portrait a été réalisé sur les barrières d'accès de santé et de services sociaux de Lanaudière et des recommandations à cet effet, suite au recensement des besoins nommés dans les plans d'actions locaux, la consultation auprès de personnes-utilisatrices, des tables sectorielles, des comités des usagers, des organisations en défense des droits, des organismes intéressés ainsi que des directions cliniques du CISSS de Lanaudière. 	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> • Mai 2021 : Déterminer le mandat de la firme (portrait et cadre de référence) et rédiger un appel d'offres pour embaucher une firme et une ressource humaine (comité) • Juin 2021 : Enclencher le processus d'embauche d'une firme et d'une ressource humaine (comité) • Juin 2021 : Établir un cadre d'analyse et d'évaluation qui prend en considération les données existantes et l'expertise du milieu (firme et comité d'encadrement)

							<ul style="list-style-type: none"> • Juillet à Décembre 2021 : Recherche, étude de la littératie, consultation auprès des organismes du milieu et rédaction du portrait (firme) • Janvier/Février 2022: Corrections et validations du portrait (firme et comité) • Mars 2022: Diffuser le portrait dans le milieu (ressource humaine)
		1.2 Réaliser un cadre de référence portant sur l'accès aux soins de santé et services sociaux dans notre région.	À valider	<ul style="list-style-type: none"> • CISSSL • Tables sectorielles • Tables de concertation régionales • Organismes en défense de droits • Organismes intéressés • ROCASML • IMPACT • ECOL • AMINATE • CRÉDIL 	<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre de référence portant sur l'accès aux soins de santé et de services sociaux détermine les caractéristiques du bas seuil d'accessibilité et des barrières à l'entrée des services de santé et sociaux de Lanaudière. Des recommandations y sont inscrites suite au portrait réalisé, de nouvelles approches, des expériences gagnantes et des solutions innovantes afin de faciliter l'accès aux services de santé et sociaux de la région de Lanaudière. 	2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> • Mai 2021 : Inclure les éléments propres au cadre de référence dans le portrait demandé à la firme, notamment la consultation citoyenne, les nouvelles approches, les expériences gagnantes et les solutions innovantes (comité et firme) • Mars 2022 : Dégager des éléments issus du portrait en lien avec le bas seuil d'accessibilité et des barrières à l'entrée des services de santé et services sociaux (firme, comité, ressource humaine)

				<ul style="list-style-type: none"> • CAAL • SAFIMA 			<ul style="list-style-type: none"> • Avril 2022 : Rédiger le cadre de référence (forme et la ressource humaine) • Mai 2022 : Diffuser le cadre de référence dans le milieu (ressource humaine)
2.	Faciliter l'accès aux services de santé et aux services sociaux existants sur le territoire et diffuser les alternatives disponibles.	2.1 Effectuer une recherche sur les mécanismes d'accès en santé et vulgariser les informations sur le site du CISSSL.	Chantier (pas d'argent demandé)	<ul style="list-style-type: none"> • CISSSL : directions cliniques et communications • DSP • Tables sectorielles régionales 	<ul style="list-style-type: none"> • Les mécanismes d'accès en santé sont répertoriés, vulgarisés et diffusés. • Le site web du CISSS de Lanaudière est plus accessible et facile d'utilisation. Les informations qui s'y retrouvent sont plus claires pour les personnes vulnérables. 	2021-2022 2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> • Juillet/Août 2021: Rencontres avec les directions cliniques du CISSSL (chantier) • Septembre – Décembre 2021 : Consulter le milieu communautaire pour répertorier les mécanismes d'accès et rechercher des alternatives en la matière auprès du milieu communautaire (ressource humaine, chantier) • Mars 2022 : Émission de recommandations au CISSSL afin de faciliter la connaissance et la compréhension des mécanismes d'accès (chantier et ressource humaine) • Mars 2022 : Travailler de concert avec les communications du CISSSL en

							<p>suivant les recommandations du comité et du chantier (chantier / CISSSL / ressource humaine)</p> <ul style="list-style-type: none"> Avril 2022 : Diffusion de l'information auprès de la communauté et des partenaires (ressource humaine / CISSSL))
	2.2 Émettre des recommandations et veiller à ce que les équipes du 8-1-1, du 2-1-1 et des services municipaux soient formées adéquatement sur les services en santé et services sociaux.	À valider	<ul style="list-style-type: none"> CISSSL Municipalités 211 	<ul style="list-style-type: none"> Des recommandations sont émises en lien avec les services de référencement. Les équipes de référencement sont formées annuellement et/ou au besoin, sur les services du milieu incluant les services de santé, les services sociaux et les services municipaux. 	2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> Émettre des recommandations inspirées des besoins identifiés en matière de référencement dans le portrait. (ressource humaine, chantier) Identifier les solutions possibles pour que les services de référencement soient le plus outillés possibles en matière d'information. (ressource humaine, chantier) 	
	2.3 Veiller à ce que l'information soit remise aux personnes sur la liste d'attente concernant les mesures de soutien disponibles dans le milieu (SM, DI-TSA et DP, jeunesse, SAD).	À valider	<ul style="list-style-type: none"> CISSSL Tables de concertation sectorielles 	<ul style="list-style-type: none"> Un mécanisme d'information est mis en place. Toute personne en attente de services connaît les ressources (mises à jour) pouvant la supporter durant l'attente ainsi que le délai de services prévu. 	2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> Cibler, grâce au portrait et à l'expertise des partenaires, les endroits à cibler pour diffuser l'information à la population (ressource humaine) Déterminer les outils disponibles pour informer la 	

						<p>population en attente de services (ressource humaine)</p> <ul style="list-style-type: none"> Établir un mécanisme informationnel pour que l'information soit remise à la population (ressource humaine)
	2.4 Réaliser et diffuser une liste des ressources disponibles qui offrent du matériel adapté.	À valider	<ul style="list-style-type: none"> CISSSL ECOL TCRAPHL 	<ul style="list-style-type: none"> Les organismes communautaires et les personnes vulnérables ont accès à l'information sur les ressources disponibles qui offrent du matériel adapté (dont les matériels de traduction disponibles), sur le site web du CISSS de Lanaudière. 	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une liste des ressources adaptées disponibles. (ressource humaine / CISSSL) Veiller à ce que cette liste soit diffusée auprès des personnes concernées. (ressource humaine/ CISSSL) Identifier un mécanisme de mise à jour (ressource humaine/CISSSL)
	2.5 Faire connaître les services de référencement disponibles.	À valider	<ul style="list-style-type: none"> Démarches locales 	<ul style="list-style-type: none"> Un soutien technique en communication est disponible pour les plans d'actions locaux qui veulent promouvoir les services de référencement auprès de la population lanaudoise. 	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> Manifester l'intérêt du comité à soutenir les comités locaux dans la promotion des services de référencement auprès de la population / cibler leurs besoins plus précisément (ressource humaine) Embaucher une firme en communications pour octroyer une banque d'heures au

							chantier (ressource humaine, comité)
							<ul style="list-style-type: none"> Prendre en charge les démarches communes à l'ensemble des comités, avec l'aide de la firme en communications (firme, ressource humaine)
3.	Faciliter la mise en place d'ententes de collaboration entre les différents partenaires afin d'assurer l'accès et le continuum de services.	3.1 Clarifier les termes de collaboration, mobilisation, concertation et partenariat.	À valider		<ul style="list-style-type: none"> Une définition commune est diffusée sur les différents thèmes portant sur la consultation au partenariat. 	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser une réflexion collective sur les notions de partenariat. (chantier, ressource humaine) Établir des définitions communes et les diffuser. (chantier et ressource humaine)
		3.2 Inventorier les meilleures pratiques en matière d'ententes formelles et informelles au niveau local et régional en lien avec l'accès et le continuum de services en santé.	À valider	<ul style="list-style-type: none"> CISSSL 	<ul style="list-style-type: none"> Un inventaire des meilleures pratiques est réalisé et diffusé. Des recommandations sont émises quant aux ententes en place, et celles qui pourraient être créées. 	2021-2022 2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> Étudier la littérature concernant les meilleures pratiques en matière d'ententes en santé et services sociaux. (ressource humaine / CISSSL) Inventorier les meilleures pratiques et les diffuser. (ressource humaine / chantier) En analysant le portrait réalisé, émettre des recommandations quant aux ententes qui pourraient être créées, fortifiées ou bonifiées, afin de

							faciliter l'accès et la continuité des services. (chantier, ressource humaine)
		3.3 Identifier le processus des ententes de divulgation d'informations, et le diffuser auprès des intervenants du milieu.	À valider	CISSSL	<ul style="list-style-type: none"> Un processus est mis de l'avant afin de maintenir la confidentialité des informations des personnes tout en favorisant la divulgation d'information nécessaire vers un autre service ou une autre organisation, dans le cadre d'un travail collaboratif. 	2021-2022	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les processus des ententes de divulgation d'informations et les diffuser dans le milieu (ressource humaine)
		3.4 Mettre en valeur l'expertise et le professionnalisme des organismes communautaires, pour faciliter la mise en place d'ententes-référencement.	TROCL (partenariat à développer)	<ul style="list-style-type: none"> Regroupement régional Tables sectorielles CISSSL 	<ul style="list-style-type: none"> Une collaboration est établie avec la TROCL afin mettre en place une stratégie de valorisation en lien avec la mise en place d'ententes et de mécanismes de référencement. 	2022-2023	<ul style="list-style-type: none"> Établir une collaboration avec la TROCL, afin de relancer les travaux entourant le Cadre de collaboration entre le CISSSL et le milieu communautaire. (chantier) Cibler, selon le portrait, les secteurs où une revalorisation serait plus pertinente (ressource humaine / chantier), et voir avec la TROCL quelle action pourrait être réalisée à cet effet